



## Escroquerie et convocation

-----  
Par Caramel

Bonjour,  
Récemment victime d'une escroquerie par un mineur , je voulais savoir par quel manière je pouvais mettre ses parents au courant. Si je porte plainte y'aura t'il une convocation ? Si j'envoie une lettre au procureur sera t'il compréhensif ou laissera t'il sans suite ?  
Merci à tous

-----  
Par ESP

Bonjour  
Votre question prête à confusion.. Que voulez vous exactement ?  
Des suites ou pas de suites ?  
Pourquoi ne voyez vous pas les parents vous mêmes ?

-----  
Par Caramel

Je voudrais mais je n'ai pas le numéros des parents ni l'adresse . Je voudrais des suites . Si déjà mineur c'est un escroq alors qu'advindra t'il

-----  
Par ESP

Vous ne pouvez rien faire sans son identité...

-----  
Par ESP

Quels sont les faits ?  
Comment le connaissez vous?  
Avez vous son nom ?